

## **Nature, Paysage, Mobilité : une synergie à développer**

A l'heure où les enjeux de développement durable et de préservation écologique sont omniprésents, de nouveaux enjeux émergent pour la commune de Verdun sur Garonne. Le slogan « Think Global, Act Local », invite à encourager, sur les territoires vécus des comportements quotidiens vertueux pour l'environnement. Dans une commune où les déplacements sont essentiellement motorisés, il est important de repenser les circulations pour encourager l'usage des mobilités douces, tout en revalorisant le patrimoine naturel riche de la commune. Pour cela, les projets d'aménagements proposés ont pour objectif de renforcer la trame écologique du territoire tout en créant une offre de nouveaux cheminements qui encourage la pratique du vélo et des déplacements piétons, efficace et agréable.

Située en milieu rural et en bord de Garonne, Verdun sur Garonne est doté d'un patrimoine paysager et écologique de qualité. D'une part, les nombreux cours d'eau représentent des trames écologiques structurantes et d'autre part, la façade intérieure de la commune est caractérisée par le patrimoine agricole des champs et haies champêtres. Dans un souci de préservation des trames écologiques déjà actives, les cours d'eau Pontarras et Nadesse ont été écartés des projets d'aménagements. Le ruisseau Segonde et le ruisseau Frescaty ont un potentiel fort à exploiter pour développer un réseau de mobilités douces au cœur du tissu urbain de Verdun. De même, les haies champêtres ont été identifiées comme des éléments paysager sur lequel s'appuyer pour fortifier le réseau de trames écologiques tout en développant un maillage de voies douces sur le territoire. Combiner usages fonctionnels et préservation de la biodiversité sont deux objectifs distincts, leur complémentarité nécessite une réflexion particulière autour des interactions au sein de ces espaces d'intérêt écologique majeur.

Comment mettre en valeur le patrimoine écologique intra-urbain de la commune ? Dans quelle mesure peut-on concilier usages fonctionnels et fonction écologique des trames naturelles ? Comment encourager les pratiques en faveur des modes de déplacements doux ? Pour répondre à ces problématiques nous avons élaboré quatre projets d'aménagements qui ont pour ambition de renforcer les trames écologiques de Verdun sur Garonne tout en encourageant les mobilités douces.

- **Coup de projecteur sur deux revalorisation de cours d'eau pour encourager les mobilités douces intra-urbaines**

Si la Segonde apparaît clairement comme un élément paysager incontournable de Verdun sur Garonne, le ruisseau Frescaty se fait plus discret. Il est pertinent de valoriser ces ruisseaux pour permettre aux piétons de se réapproprier ces deux segments de la trame bleue.

Deux éléments ont orienté notre réflexion sur ces deux projets d'aménagement : le caractère inondable des sites et les contraintes budgétaires de la commune. Ces deux lieux sont inondables et occupent une fonction technique pour drainer les eaux pluviales. D'autre part, les moyens financiers limités de cette commune de moins de 5 000 habitants ont favorisé une approche qui s'apparente au

courant de l'urbanisme tactique qui s'articule autour d'actions ciblées, à faible coût et haute valeur ajoutée.

### **Segonde : une plongée au coeur des premiers faubourg de Verdun sur Garonne**

Le ruisseau Segonde serpente dans la commune reliant les extrémités pavillonnaires à la plaine garonnaise en passant par le centre-bourg de la commune. Son emplacement central en fait un axe de circulation urbain stratégique. Il tient aussi un rôle de corridor écologique majeur. Les aménagements de cet espace doivent concilier l'opportunité fonctionnelle que représente l'axe pour développer les mobilités douces intra-urbaines tout en garantissant les fonctions écologique du milieu.

Le projet d'aménagement de la Segonde s'inscrit dans la continuité de l'aménagement de la coulée verte. Le lit artificialisé du ruisseau est aujourd'hui peu valorisé et difficilement praticable. C'est pourquoi nous préconisons de réhabiliter les abords de la Segonde pour réhabiliter cet axe de mobilité bucolique, au coeur même de Verdun. Pour mener à bien cette réhabilitation, il faut nettoyer le chenal pour limiter le débordement de l'eau sur les voies imperméabilisées. De même, un travail d'égoutage annuel est nécessaire pour assurer la praticabilité du parcours tout en préservant l'aspect naturel de la végétation.

Des investissements sont à prévoir pour aménager quatre entrées qui complètent les trois accès déjà existants. Une importance particulière doit être menée sur l'attractivité des accès pour le public. Ces nouveaux espaces publics, (escaliers, pentes douces) doivent être rendus visibles pour les usagers habituels (promeneurs, joggeurs, enfants) mais aussi pour les touristes (intégration aux cartes de la commune, circuits cyclistes, signalétiques).

### **Frescaty : le renouveau d'un ruisseau**

Ce ruisseau oublié relie le centre ville à l'EPHAD et à l'école primaire au sud de la commune. Aujourd'hui encadré par deux rangées de pavillons, ce fossé est utilisé pour drainer les eaux de pluies. Réhabiliter cet axe permettrait de créer une liaison piétonne complètement sécurisée pour les publics fragiles que sont les enfants et personnes âgées à mobilité réduite.

Le ruisseau appartient au domaine public et permet d'avoir accès à deux mètres de chaque côté des berges. Le projet prévoit de créer un cheminement piéton en gravier, matériau local, peu cher et qui permet l'infiltration de l'eau dans le sol. En suivant le tracé naturel du ruisseau, le chemin permet de requalifier le fossé en corridor écologique et d'effectuer un aménagement paysager du fossé.

Sur le Plan Local d'Urbanisme, il existe également une parcelle de 3 700 m<sup>2</sup> à urbaniser en bordure du ruisseau. Ce terrain pourrait être aménagé comme une zone de jeux pour les enfants de l'école. A proximité du ruisseau, une possible liaison peut être réalisée par le biai de l'OAP qui jouxte la résidence du petit prince. Un aménagement de l'avenue de Toulouse rejoindra une nouvelle voie avec des plantations d'alignement et de traitement paysagé de part et d'autre de la voie. Cette voie va

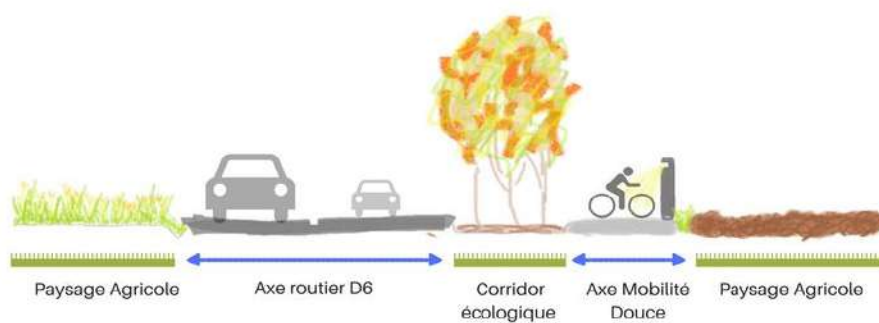
permettre de rejoindre la route d'Aucamville et la rue de Transput pour accéder à l'aménagement de la coulée verte en bordure du ruisseau de la Segonde.

- **Se saisir de l'enjeu des mobilités douces pour structurer le territoire**

### **Un axe cyclable structurant pour développer l'intermodalité sur le territoire**

La construction du nouveau collège à 1,5 km à l'ouest de la commune annonce une augmentation des déplacements qui traversent la commune. De plus, la présence de la gare SNCF à Dieupentale permet d'envisager un axe cyclable structurant partant du collège jusqu'au Canal des deux Mers. La piste cyclable vise à promouvoir l'intermodalité sur le territoire en permettant de rallier Toulouse et Montauban où 75% de la population travail. Ce nouvel équipement est une opportunité à saisir pour développer conjointement un corridor écologique ainsi qu'une voie dédiée aux déplacements cyclistes. Cette piste cyclable se justifie par un second argument économique : améliorer l'attractivité touristique de Verdun sur Garonne en captant les flux de cyclistes présents le long du Canal des Deux Mers. Par cette nouvelle liaison, la commune peut renforcer son rôle d'escale sur le parcours touristique et valoriser ses atouts : bords de Garonne, l'île de Labreille, patrimoine architectural de la Bastide ainsi que la future base nautique des Gravières. Cet investissement coûteux ne peut être assumé par la commune est doit être pensé en tant que projet partenarial associant l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire : intercommunalité, département, région, SNCF, Union Européenne.

Aujourd'hui, une partie de l'axe existe, le trottoir reliant le futur collège à la place de l'Eperon peut servir de piste cyclable sur ce segment. Il faut réaliser l'extension de la piste cyclable pour relier le centre de la commune en remontant la départementale (D6) au Canal des Deux Mer en passant par la gare. Deux aménagements majeurs sont à prévoir : la portion de piste sur le pont ainsi que sur la route départementale. Il est nécessaire de réorganiser les bords latéraux du pont ainsi que d'élargir la chaussée droite en direction de la départementale en direction de Dieupentale. L'éclairage nocturne et l'implantation d'un parking à vélo sécurisé à la gare sont à prévoir pour assurer la fréquentation de la voie.



Le deuxième axe du projet est de renforcer la trame verte en créant un nouveau corridor écologique. Insérée entre la route et la piste cyclable, une haie champêtre a pour vocation d'assurer de nombreuses fonctionnalités. En plus d'assurer une fonction brise vent, la haie champêtre ondulée améliore le confort des cyclistes en coupant la monotonie de l'axe.

Une option moins coûteuse est envisageable en développant un itinéraire de contournement qui permet de rejoindre Dieupentale en évitant la départementale. La route peu fréquentée permet des aménagements de signalétique : fléchage, panneaux directionnels et temporels à caractère ludique.

### **Se réapproprier les cheminements en rétablissant le patrimoine paysager de la commune**

Le territoire de Verdun sur Garonne de part son activité agricole est maillé d'une multitude de chemins agricoles et de traverses. Ces réseaux de cheminement présentent un potentiel très important pour développer les mobilités douces. Ils permettent également une meilleure appropriation de l'espace communal par la population de Verdun sur Garonne composée d'une grande partie d'habitants nouvellement arrivés sur la commune. La commune est étendue (36km<sup>2</sup>) et composée de nombreux hameaux, parfois méconnus de la population. Afin de bénéficier de ces possibilités de cheminements doux, il serait intéressant de repérer ces différents itinéraires afin de les cartographier. Ces cheminements une fois repérés peuvent servir de support au déploiement d'une trame verte par le biais de la plantation de haies champêtres. A une autre échelle il serait intéressant de réaliser ce travail au niveau intercommunal afin de réaliser un maillage sur l'ensemble du territoire à l'image de ce qui a pu être fait sur le territoire du Sicoval (intercommunalité au Sud-Est de Toulouse) qui dispose de 340 kms de sentiers ou chemins cartographiés et signalés sur son territoire.

#### **La haie champêtre : un outil de restructuration paysagère aux vertus multiples**

Les haies champêtres sont un des éléments caractéristique du paysage de Verdun sur Garonne et participent à la préservation des équilibres de biodiversité régionaux. L'agriculture intensive et les haies monospécifiques ont mis à mal les continuités paysagères et écologiques du territoire. Les haies champêtres participent à l'équilibre des écosystèmes locaux (essences variées, plantes associées, cortèges de faune, réservoirs nourriciers, protection de la microfaune...). De plus, elles limitent l'érosion des sols, jouent un rôle de filtre naturel, produisent du bois, contribuent au confort thermique (ombre, brise-vent).

Choisir de replanter des haies champêtres permet de scénographier le paysage et de bénéficier des nombreuses externalités positives.

Ce maillage peut être évolutif et réalisé de manière collaborative à partir des itinéraires réalisés par les habitants de l'intercommunalité en s'appuyant sur un outil type "base de donnée participative" disponible sur le site internet de l'intercommunalité par exemple.

De plus, pour informer les habitants et touristes de ces itinéraires, des journées de sensibilisation peuvent être organisées au sein des établissements scolaires ou lors de promenades organisées par une association. Une signalétique ludique, informant des distances et des durées de parcours peut renforcer la visibilité et augmenter la fréquentation de ces itinéraires champêtres.